



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 juin 2016

Tarifs dans le transport urbain : état des lieux sur 10 ans

L'UTP analyse les pratiques tarifaires du transport urbain et leurs évolutions au cours des dix dernières années. Principal enseignement : les tarifs ne correspondent plus à l'offre proposée, une déconnexion qui accentue la fragilité du modèle économique du secteur.

Quels sont les prix des titres dans le transport urbain de province ? Comment se positionnent-ils par rapport aux tarifs des autres services publics marchands et à ceux de la voiture ? Comment ont-ils évolué au cours des dix dernières années ? La brochure « Tarification des réseaux de transports urbains : état des lieux 2015 et rétrospective 2006-2015 », réalisée par l'UTP, apporte toutes les réponses à ces questions sur la tarification, élément le plus sensible des politiques de déplacements.

Ce panorama des pratiques tarifaires en 2015 et sur dix ans fait ressortir plusieurs chiffres clés et grandes tendances.

- Un prix moyen de 30 € pour l'abonnement mensuel.
- Une généralisation des abonnements annuels qui sont aujourd'hui proposés dans près de 90 % des réseaux.
- Un prix inférieur à moins d'un euro par jour pour les abonnements annuels.
- Des tarifs « jeunes », autrefois réservés aux scolaires et étudiants, qui se généralisent aux jeunes actifs.
- Une part grandissante de réseaux qui proposent des titres mensuels à des prix dégressifs selon le nombre d'enfants.
- Des tarifs de transports routiers de voyageurs 2015 inférieurs de 2,1 % par rapport à ce qu'ils étaient en 2005.

Conclusion de cette étude : il existe une déconnexion entre la montée en gamme de la prestation et son prix, ce qui amplifie une crise de financement inédite dans le secteur. Pour mémoire, l'utilisateur contribue aujourd'hui à seulement 30 % du coût de son déplacement en transport urbain contre 50 % il y a 15 ans.

Pour en savoir plus, téléchargez la brochure sur www.utp.fr, rubrique [Notes et Publications](#).

Contacts UTP

Claude Faucher – Délégué général de l'UTP. Tél. : 01 48 74 73 67.

Stéphanie Lopes d'Azevedo – Chargée de mission Economie et Développement durable. Tél. : 01 48 74 73 31.

Dominique Fèvre – Directrice de la Valorisation et de la Communication. Tél.: 01 48 74 73 46.

L'UTP. L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) est l'organisation professionnelle regroupant les entreprises de transport public urbain, les entreprises de transports ferroviaires (voyageurs et fret) et les gestionnaires d'infrastructure ferroviaire en France. Elle représente la profession et défend les intérêts collectifs de ses adhérents auprès des institutions françaises et européennes. L'UTP représente plus de 180 entreprises de transport urbain et ferroviaire réparties sur le territoire français et incarne l'unité de la branche ferroviaire.

